

Comité d'éthique et de déontologie du « Monde »

SYNTHESE D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2017

Le comité d'éthique est composé comme suit :

Un président, nommé par la Société des lecteurs du *Monde* ; un représentant de la Société des rédacteurs du *Monde* ; un représentant de la Société des rédacteurs du *Monde interactif* ; un représentant des Sociétés de cadres et employés du *Monde* ; un représentant de la Société des lecteurs du *Monde* ; le président du directoire de la Société éditrice du *Monde SA* ; le directeur du *Monde* ; deux personnalités extérieures nommées par le conseil de surveillance du Groupe Le Monde.

A fin décembre 2017, les membres du comité sont : Paul Benkimoun, Sébastien Carganico, Denis Cosnard, Louis Dreyfus, Jérôme Fenoglio, Cynthia Fleury, Sylvie Kauffmann, Jean Martin, Laure Penchinat.

Le comité est présidé par Dominique de La Garanderie.

Au cours de l'année 2017, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni à 5 reprises :

- le 14 février
- le 10 mai
- le 13 septembre
- le 11 octobre
- le 4 décembre

Le benchmark des pratiques d'éthique et de déontologie au sein des médias réalisé par les étudiants en master Droit et éthique des affaires de l'université de Cergy-Pontoise s'est poursuivi en 2017. Le comité a souhaité que les étudiants élargissent leur étude à la confiance dans les médias sur la base des enquêtes publiées par *La Croix*. Il a également été demandé à la nouvelle promotion une étude comparative des principes et de leur contenu entre les chartes étudiées et celle du *Monde*.

Le comité d'éthique et de déontologie du *Monde* a souhaité rencontrer et échanger avec Franck Nouchi en sa qualité de Médiateur du *Monde*. Le comité s'interrogeait sur les thèmes des courriers adressés par nos lecteurs du Médiateur, notamment sur les problématiques d'éthique et de déontologie, ainsi que sur les différences de contenu entre les courriers et les courriels de lecteurs. Les échanges ont permis d'enrichir la réflexion en cours au sein du comité sur la confiance dans les médias.

Les travaux et réflexions du comité ont également porté sur les points suivants :

- la déclaration d'intérêts des journalistes
- l'utilisation d'algorithmes, robots journalistes, dans le cadre des élections à venir (avis du Comité le 10/02/2017)
- l'expression des journalistes et personnalités rattachées, dans les pages du journal, les médias et les réseaux sociaux
- la relation des actionnaires majoritaires avec le président Macron
- la relation entre la charte éthique du *Monde*, la charte publicitaire et le livre de style du journal
- les modalités de diffusion en interne et en externe des avis, synthèses et rapports d'activité du comité

Le comité a constaté qu'il manquait toujours une personnalité indépendante, nommée par le conseil de surveillance à la suite de la démission de Nathalie Sonnac.

A l'issue de chacune des réunions du comité, la présidente a constaté la qualité des échanges et la volonté manifestée par tous les membres de participer de façon constructive au débat, en ayant à l'esprit le seul intérêt du quotidien, son indépendance et sa réputation.